



Décompte des heures supplémentaires

Par **NicSabl**, le **02/12/2008** à **04:10**

Bonjour,

Je suis en étude sur les salaires et j'ai un différent par rapport à une question corrigée d'un prof

L'énoncé se présente comme suit :

Justifiez le calcul des heures supplémentaires payées au salarié Untel au mois de mars N, car ce salarié déclare en avoir réalisé davantage :

salaires de base pour 151,67 H

un bulletin salarié nous est présenté avec détail de ses heures supplémentaires décomptées pour 18 heures à 25% et 2 à 50%

L'énoncé précise les informations de ce salarié comme suit :

- Semaine 10 (du Lundi 1er au vendredi 5) : 4 heures
- Semaine 11 (du 8 au 13) : 10 heures
- Semaine 12 (du 15 au 19) : aucune
- Semaine 13 (du 22 au 26) : 6 heures
- Semaine 14 (du lundi 29 au mercredi 31) : 5heures

Moi dans mon décompte j'avais trouvé 23 heures à 25% et 2heures à 50 %

le prof me corrige 18 heures à 25% et 2 heures à 50%

Sur le corrigé me précise que la semaine 14 n'est pas à prendre en compte dans le calcul des heures supplémentaires car le dernier jour ouvré (le vendredi) est sur le mois suivant alors que pour moi et d'après les données de l'énoncé le dernier jour ouvré est un mercredi ???

Merci de m'éclairer car l'ensemble du cours n'est pas très clair à ce sujet

Par **Visiteur**, le **02/12/2008** à **09:34**

re...

j'aime bien le matin me replonger dans les devoirs.... ça me rappelle de bons souvenirs....
(quoique ???)

la durée légale du travail est de 35 heures par semaine..
les heures sup à 25% vont de 36 à 39 soit 4 h par semaine
ce qui donne pour un mois 17 h 33 (arrondi dans votre devoir à 18 h)

donc niveau scolaire votre prof a raison...

niveau boulot... on décompte comme ceci :

18 h à 25 %

5 h à 25 %

et le mois d'après on ajuste les 2 jours qui restent de la semaine 14....

Par **NicSabl**, le **02/12/2008** à **16:59**

Je vous remercie beaucoup pour votre réponse claire et rapide, de ces quelques mots c'est déjà plus compréhensible que l'ensemble du cours

Cordialement